

Les brèves du Sundep-Solidaires Paris

Janvier 2012



PSAEE : ouverture des négociations obligatoires

Mis à part les classifications, la convention collective PSAEE est en période de survie jusqu'au 30 novembre 2012 ; elle continue donc de s'appliquer aux salariés de droit privé à moins qu'un accord soit trouvé avant cette date.

Le 5 janvier 2012 s'ouvriront les négociations obligatoires sur :

- le temps de travail,
- les congés payés,
- les avantages conventionnels.

Rappelons que la philosophie des classifications impose les mêmes congés payés, temps de travail et avantages conventionnels pour tous ; donc il y aura forcément des pertes importantes pour certaines catégories de salariés.

Régime de prévoyance dans l'enseignement privé hors contrat (IDCC 2691)

Conformément aux décisions de la Commission paritaire nationale, il n'y aura plus qu'un centre de gestion unique dès le 1er janvier 2012 :

VAUBAN HUMANIS, 8 Boulevard Vauban,
59024 Lille Cedex

Reconquête du mois de juin

Le calendrier du mois de juin et du bac 2012 paru au *BO* n°45 du 8 décembre 2011.

Les épreuves écrites du bac se dérouleront du lundi 18 au vendredi 22 juin.

Les épreuves écrites du brevet des collèges se dérouleront du 27 juin au 29 juin.

Quelques chiffres

Le SMIC

Au 1er janvier 2012, le taux horaire du salaire minimum interprofessionnel de croissance est de 9,22 € , soit 1 398,37 € pour 151,67 heures.

La valeur du point d'indice

- Valeur du point de la fonction publique depuis le 1/07/10 : 55,5635 €
- Valeur du point PSAEE au 1/09/11 : 16,71 €

Le plafond de la sécurité sociale

Depuis le 1er janvier 2012, le plafond de sécurité sociale est de 3031 €

Les avantages en nature

Depuis le 1er janvier 2012, la valeur de l'avantage « nourriture » est évaluée forfaitairement à 8,90 € par jour ou 4,45 € pour un repas, quel que soit le statut du salarié.

SUNDEP-Solidaires Paris – siège social : 144 boulevard de la Villette 75019 PARIS
adresse postale : 33 rue de la Capsulerie - 93170 BAGNOLET

Tél. : 01 43 60 59 47 - Email : ac-paris@sundep.org

Site web national : <http://www.sundep.org/> - Site académique : <http://www.sundep-paris.org/>

Enseignants fonctionnaires et prévoyance

L'accord du 16 septembre 2005 relatif à l'assurance de type prévoyance des personnels des établissements d'enseignement privé sous contrat avec l'État et l'arrêté du 23 juillet 2010 portant extension d'une convention relative au régime de prévoyance complémentaire des maîtres des établissements d'enseignement privé sous contrat avec l'État et de ses avenants, s'appliquent aux personnels enseignants fonctionnaires dans l'enseignement privé.

La régularisation rétroactive de l'extension du régime de prévoyance aux nommés du public pour la période du 1^{er} février 2007 au 31 mai 2011 fera l'objet d'instructions complémentaires.

– Lettre circulaire DAF C2/2011 n° 77 du 21 avril 2011

– Note de maintenance PAY n° 2011-004 du 24 juin 2011 émanant de la direction générale des finances publiques

Assemblée générale du Sundep-Solidaires Paris

Notez d'ores et déjà qu'elle se tiendra
le samedi 31 mars, de 10 à 12 h,
à Solidaires 144 boulevard de la Villette 75019 Paris.
Elle sera suivie d'un apéritif.



**Le SUNDEP-Solidaires Paris vous remercie de votre confiance
et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année qui commence.**